



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VOIRIE DE BONNETAN - CAMARSAC - CROIGNON (Siren : 253304257)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Bonnetan
Arrondissement	Bordeaux
Département	Gironde
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	29/06/1990
Date d'effet	29/06/2008

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. PATRICK BONNIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	MAIRIE
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	33370 BONNETAN
Téléphone	05 56 30 10 17
Fax	
Courriel	mairie.bonnetan@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	2 545
Densité moyenne	176,49

Périmètres

Nombre total de membres : 3

- Dont 3 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
33	Bonnetan (213300619)	932
33	Camarsac (213300833)	1 003
33	Croignon (213301419)	610

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)